

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 58 (1970)

Heft: 5

Artikel: Intolérance quand tu nous tiens

Autor: H.N.-R.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-272579>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Femmes suisses

LE MOUVEMENT FÉMINISTE - JOURNAL MENSUEL FONDÉ EN 1912 PAR ÉMILIE GOURD

La structure de la famille évolue

La structure type d'une famille, c'est-à-dire les relations entre les membres d'une famille, donne lieu à des opinions fort diverses allant du conservatisme au radicalisme (ces deux expressions n'étant pas employées ici dans leur acception politique). « L'opinion conservatrice extrême voit un idéal dans la famille bourgeoise de jadis où la femme se consacrait exclusivement à la maison, l'homme étant le seul soutien de famille ».

Par opposition à cette attitude, les tenants du radicalisme exigent une division égale des travaux domestiques entre le mari et la femme.

OPTIQUES DIFFÉRENTES

Cette divergence d'opinions se retrouve à propos des relations entre la famille et la collectivité. L'industrialisation de l'Europe s'est accompagnée du transfert de certaines fonctions de la famille à la collectivité : production de biens, éducation des enfants, aide aux malades et aux personnes âgées. Dans de nombreux pays la collectivité joue un rôle important dans la surveillance des enfants dont les parents travaillent, grâce à la construction de crèches, de centres de loisirs et de jardins d'enfants. Dans notre société moderne la maladie ou l'invalidité représentent de moins en moins un fardeau pour la famille (c'est-à-dire l'élément féminin dans la famille). Il est évident, d'autre part, qu'il existe une ligne de démarcation entre les opinions conservatrice et radicale quant aux relations de la famille et de la collectivité. Les conservateurs sont très désireux de conserver à la femme son rôle de nourrice et de ménagère perpétuelle ; par contre, ils se préoccupent bien moins de voir la collectivité assumer les fonctions de la famille en rationalisant les travaux domestiques et en encourageant la femme à chercher du travail hors de la famille grâce à une politique gouvernementale du marché de l'emploi.

Les radicaux veulent, au contraire, changer le schéma traditionnel en confiant à l'homme et à la femme des fonctions de salariés et de parents : une telle attitude suppose que la collectivité participe plus étroitement aux affaires familiales et assume des responsabilités que la famille continue d'exercer en tant que groupe social. Je tiens à souligner, cependant, que cette attitude radicale n'implique pas nécessairement une diminution de la responsabilité des parents en matière de sécurité affective de la famille. Bien au contraire, les autorités peuvent contribuer à développer et à renforcer les liens affectifs entre les membres de la famille en créant

les services indispensables à une zone résidentielle (blanchisserie, magasins, cuisine et nettoyage).

IDÉES ACTUELLES

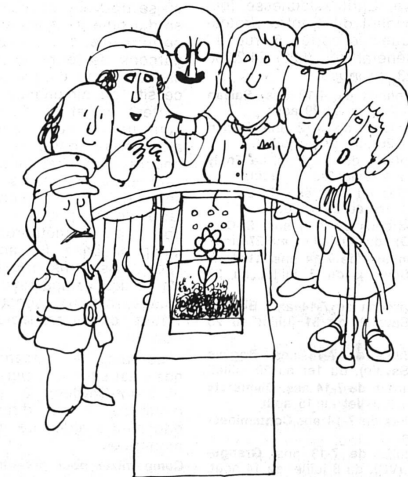
Illustrée par un vieux dicton suédois « cuisine et enfants sont l'apanage de la femme », cette conception conservatrice de la place de la femme et de l'homme dans la société n'a officiellement plus cours en Suède aujourd'hui, bien qu'il en reste des traces dans la vieille génération. Les débats officiels rapportés dans la presse, la radio et la télévision dans les années 60 ont été dominés par ce que le sociologue Dahlström appelle les tendances **modérée** et **radicale**. Leurs traits essentiels méritent d'être examinés, car une

distinction semblable peut exister dans d'autres pays.

Au cours des années 50 et au début des années 60, les débats s'inspiraient essentiellement de la tendance modérée qui persiste, dans une certaine mesure, dans les programmes de différentes organisations féminines. Il s'agit surtout d'affirmer la liberté de choix de la femme mariée limitée parfois à la « liberté de choix de la mère ». Cette liberté de choix porte bien entendu sur une alternative : se consacrer entièrement aux travaux domestiques ou exercer un emploi au-dehors, à temps partiel ou complet. Les partisans de cette théorie, sans condamner la femme mariée à un rôle de maîtresse de maison perpétuelle, estiment ce-

(Suite page 6)

La nature, une pièce de musée?



Protection de la Nature.
Il en est bien temps.

FONDS MONDIAL POUR LA NATURE
CCP 10 - 10200 Lausanne

une personne
toujours bien conseillée :



1872

La cliente
de la

**SOCIÉTÉ
DE
BANQUE SUISSE**

Intolérance quand tu nous tiens

Une assez pénible affaire s'est déroulée récemment au sein d'un parti politique romand. Ne désirant pas envenimer les choses — tel n'est pas notre rôle — nous laissons son nom et, également, celui du canton où il est constitué.

En fait, si nous rendons publics ces faits, tout en leur assurant une anonyme discrétion pour les non-initiés, c'est qu'ils posent une fois de plus, et en général, la question de la tolérance et du respect de l'opinion d'autrui. Il est certain que l'immixtion des femmes dans la vie politique ne s'est pas toujours effectuée, comme on veut le faire croire, sans heurts. L'attitude des femmes, leur style, leur manière de discuter, directe et franche, ont souvent heurté les vieux renards des partis, passés maîtres dans l'art de pommader, d'enrober, d'entortiller et d'endormir, pour ménager les uns et les autres en tentant, tout de même, de finir par essayer d'arriver à exprimer une opinion qui en soit une. Les tergiversations des uns ont irrité les unes, tandis que la sincérité directe des secondes ont eu le même effet sur les premiers.

La plupart du temps, cet antagonisme est resté dans les limites de la courtoisie, mais certaines femmes, actives, décidées à ne pas faire que de la figuration — même intelligente — ont appris à leurs dépens qu'on ne les aimait pas comme ça. Qu'on les préfère nettement douces, de l'avis de ceux qui pensent avoir la supériorité de l'expérience, toujours prêts à céder, ne prenant que peu, très peu d'initiatives, braves bonobos bien à leur place depuis toujours et sachant, par réflexe conditionné, y rester.

Le parti en cause avait nommé une commission de six personnes pour statuer sur les objectifs de conscience. La seule femme en faisant partie vient de vivre une aventure qu'on espère unique en son genre par son indécidabilité et son incandescence. Aux termes d'une première séance qui se solda « par le neutrum le plus complet et par des souvenirs de service militaire » (Mme X scriptit) elle propose, afin d'éviter des pertes de temps inutiles, que chacun fasse sa propre enquête et soumette une courte analyse aux membres présents, avant la prochaine séance, ceci par écrit. La proposition est adoptée.

Mme X fait son enquête auprès de toutes les couches de la population, « d'un colonel au mirliton du coin » et rapporte les opinions enregistrées. Elle termine en disant que l'élaboration d'un statut sur les objectifs de conscience est nécessaire, qu'il n'est pas besoin de 12 séances de 2-3 heures pour décider de la chose et annonce, pour finir, sa décision de se retirer de la commission qui lui a paru « négative dès le départ, trop neutre et grise, et trop prête à des concessions ».

Ce rapport n'a pas plu à un des membres de la commission qui envoie à cette dame (avec copie aux autres messieurs) une lettre stupéfiante dont nous reproduisons ci-dessous la plus grande partie.

Madame,

J'accuse réception de votre circulaire très peu lisible du 16 mars 1970.

L'aberration du contenu étant par trop énorme, elle ne saura nécessiter une réponse, toutefois, veuillez svp lire les quelques considérations suivantes :

- Vous n'êtes heureusement pas à même de juger notre armée, n'ayant pas fait de service militaire en Suisse, — ce qui vous aurait certainement fait du bien —, et encore moins votre mari qui est étranger.
- Si vous nous trouvez si constipés, retournez d'où vous venez, nous ne vous pleurons pas, et j'espère fermement que vous ferez partie du premier contingent « Schwarzenbach ».
- Comment pouvez-vous avec vos tenes, assister indirectement même M. Onassis, le premier financier d'un pays militaire où même l'objection d'opinion est interdite. Evidemment, l'argent n'a pas d'odeur.
- En outre, si la Pologne que vous citez souvent, avait eu une armée digne de ce nom, elle serait certainement libre, maintenant, et non constipée.

Bien que faisant partie du sexe rompu aux habitudes de la politique, le signataire semble ignorer que si des commissions sont nommées, c'est justement pour confronter des avis différents, qu'une opinion exprimée avec franchise, même si elle vous heurte, doit être respectée, que les injures sont l'arme des faibles et que l'intolérance est un sentiment totalement dépourvu de noblesse. Malheureusement, elle semble fleurir encore très largement en Suisse (voir l'initiative Schwarzenbach).

La destinatrice de la lettre citée ci-dessus n'a reçu de lettre d'excuse — six lignes assez minables — qu'après avoir menacé de rendre publique cette affaire. Ces six lignes, cependant, ont garanti l'anonymat à leur auteur. Il est bien payé.

Tout cela est peut-être bien de la petite histoire, mais beaucoup (hommes et femmes) pourront y trouver matière à réflexion.

H. N.-R.

Alliance de sociétés féminines suisses

Assemblée des déléguées, Zurich 5 et 6 juin

Vendredi 5 juin

14 h. 30 Assemblée des déléguées au « Kongresshaus », entrée K, Claridenstrasse 7, Zurich.

Après la partie purement administrative « La situation de la femme en Suisse », rapport sur l'enquête de la commission nationale suisse pour l'UNESCO, par Mme Marga Bührig. Avant les questions et les divers : Exposé sur les **répercussions de notre enquête scolaire** par Mme E. Bühler-Witschi.

16 h. 00 Thé

18 h. 30 Dîner au « Kongresshaus »

20 h. 15 Visite d'une exposition au « Helmhaus » intitulée :

« Zurich - optisch - panoptisch - kinoptisch - optimistisch »

22 h. 00 env. Rencontre à l'hôtel de Ville avec des représentants de la ville et du canton de Zurich

Samedi 6 juin

8 h. 15 Rassemblement à l'embarcadere du Musée national pour une course en bateau sur la Limmat (facultatif)

10 h. 15 Allocution de bienvenue au « Kongresshaus »

10 h. 30 Discours de M. le conseiller fédéral N. Celio sur « **Aktuelle Probleme der schweizerischen Politik** »

11 h. 30 « **Les 70 ans de l'Alliance de sociétés féminines suisses** »

Mlle Rolande Gaillard, présidente

13 h. 00 Déjeuner au « Kongresshaus »

Après-midi (facultatif)

15 h. 00 env. Visite commentée du Musée Rietberg ou visite de la vieille ville

Le caractère de cette manifestation sera rehaussé par le fait que l'Alliance fête le 70^e anniversaire de sa fondation. La section zurichoise a tout fait pour que ces deux journées soient un succès. Elle se réjouit de vous accueillir nombreuses.

Sommaire

Page 2 : Huit bonnes idées pour les vacances des jeunes

Page 3 : Le Bulletin patronal et les femmes - Valais : les causes de la victoire

Page 5 : Coup d'accélérateur pour le suffrage

Page 7 : L'Initiative Schwarzenbach

Page 8 : Paysanne qui es-tu ? - La photolithographie